

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Apostolat de la prière. — V A nos abonnés des Etats-Unis. — VI Le Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste ; discours de Mgr l'archevêque. — VII Ordinations.

AU PRONE

Le dimanche, 9 juin

On annonce :

Dans quelques églises, la solennité du Sacré-Cœur déplacée par celle du titulaire ;

Dans le diocèse de Valleyfield, le 15, anniversaire du sacre de Mgr l'évêque. *A cause de l'identité de l'objet, il ne faut pas. (contrairement à l'indication de l'Appendice au Rituel de 1890), ajouter l'oraison du Sacré-Cœur à celle du Saint-Sacrement.*

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 9 juin

Les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

On fait aujourd'hui la solennité du Sacré-Cœur de Jésus. La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est aussi ancienne que l'Eglise. Cependant, comme la dévotion à la sainte Eucharistie, elle a eu ses accroissements successifs. C'est surtout en Pologne que la dévotion spéciale envers la plaie du côté de Jésus se répandit. On tenait à distinguer par un plus grand honneur, celle qui fut la principale de toutes les plaies adorables de Notre-Seigneur, tant à cause de sa signification mystérieuse qu'à cause du lieu où elle est placée. Les apparitions de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque lui donnèrent sa forme définitive, en même temps qu'elles contribuèrent puissamment à la répandre. Cette fête se fit d'abord en France, et ce sont les évêques de ce pays qui obtinrent, en 1856, qu'elle fut rendue obligatoire dans toute l'Eglise. La béatification de la Bienheureuse Marguerite-Marie, en 1864, donna un nouvel élan à cette dévotion. Léon XIII éleva cette fête au rite de 1ère classe, en 1889, en même temps qu'il permit la messe votive pour le premier vendredi du mois.

Enfin en 1900, il consacrait solennellement au Sacré-Cœur le siècle qui allait commencer. Depuis encore, des indulgences spéciales ont été accordées pour les exercices du mois de juin, entre autre une indulgence semblable à celle de la Portioncule, pour le 30 juin. Toutes ces dispositions montrent combien l'Eglise désire la diffusion de cette dévotion.

On commence aujourd'hui la fête de sainte Marguerite, reine d'Ecosse, petite nièce de saint Edouard III ou le Confesseur, roi d'Angleterre (fête le 13 octobre). Elle ne dégénéra pas d'un sang si noble et si saint. Née en exil en Hongrie, puis obligée de laisser sa patrie où ses parents avaient été rappelés, elle dut fuir en Ecosse. Elle en épousa le roi avec l'intention de se servir de son influence pour propager la religion. Elle y fonda beaucoup d'églises, de monastères et d'hospices et y fit fleurir les arts, les sciences et les lettres. Chaque jour elle servit à table 24 pauvres vieillards et 9 petits orphelins. On vit jusqu'à 300 pauvres entrer dans son palais. Son époux lui-même les servait à genoux, par respect pour Jésus-Christ qu'ils représentaient à ses yeux. Marguerite fut sainte reine par ses bienfaits, sainte mère par sa sollicitude, sainte chrétienne par son amour de l'oraison, sa pénitence et ses pratiques de piété. Elle eut huit enfants auxquels elle sut inspirer un tendre amour de Dieu et une vive horreur du péché. Trois d'entre eux montèrent sur le trône et firent les délices de leur peuple. Elle mourut en l'an 1093. Ses reliques se conservent dans la chapelle du château de l'Eacurial, à Madrid (Espagne).

20 DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Messe du 3e dim. après la Pentecôte, *semi-double* ; mém. des Ss. Prime et Félicien Mm. ; 3e or. *A cunctis* (dans le diocèse de Valleyfield, 4e pour l'annivers. du sacre de Mgr) ; préf. de la Trinité.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

Messe principale du SACRÉ-CŒUR, *double de 1e cl.* ; mém. du 3e dim. après la Pentecôte ; préf. de la croix ; dernier Ev. du dim. à la fin.—Aux II vêpres, mém. de sainte Marguerite d'Ecosse, *semi-double*, (du 10) et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 16 juin

Dans plusieurs églises paroissiales, on remet à ce jour la solennité du Sacré-Cœur qui a cédé la place, dimanche dernier, à la solennité du titulaire.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 10 juin, sainte Marguerite (L'Acadie) ; du 13, saint Antoine (Montréal et Longueuil) ; du 14, saint Basile.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 13 juin, saint Antoine (Perkins et Kiamika) ; de ce jour saint François-Régis.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 11 juin, saint Barnabé ; du 13 juin, saint Antoine (Louiseville) ; *par anticipation*, du 22, saint Paulin.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 11 juin, saint Barnabé ; du 13 juin, saint Antoine.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 13 juin, saint Antoine (Lennoxville).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 13 juin, saint Antoine (La Baie) ; du 20 juin, saint Silvère.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — De ce jour, saint François-Régis.

DIOCÈSE DE PEMROKE. — Du 13 juin, saint Antoine (Chalk River, Bois-Francs et Madawaska).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 13 juin, saint Antoine (Lavaltrie) ; du 19 juin, sainte Julienne. J. S.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE POUR LE MOIS DE JUIN 1907

Approuvée et bénie par Pie X

LA DIFFUSION DE L'EUCCHARISTIE

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les associés et zélateurs de l'Apostolat travaillent à propager l'amour de la sainte Eucharistie.

Résolution apostolique : Conseiller et pratiquer la communion fréquente, même la communion quotidienne, quand elle est possible.

A NOS ABONNES DES ETATS-UNIS

Nos lecteurs des États-Unis sont priés de prendre note que le prix de leur abonnement sera désormais de \$1.50 par année, inclus la présente année. Les nouvelles conventions postales nous forçant à déboursier 52 cents pour le service des postes, il nous faut bien recouvrer cette dépense supplémentaire.

LE CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

 L s'agit du congrès qui s'est tenu à Montréal, cette semaine, et auquel ont assisté un grand nombre de femmes canadiennes-françaises. Nous ne pouvons pas, cela va sans le dire, rendre compte ici de tout ce qui s'est fait à cet intéressant congrès. Le cadre trop modeste de notre revue ne le permet pas. Nous voulons seulement signaler ce mouvement féministe, si nouveau parmi nous, et surtout souligner sa portée sociale et sa direction catholique. On l'a souvent répété, et c'était certes à bon droit, la femme est reine avant tout à son foyer, et, c'est à elle d'abord, à sa dignité comme à son influence, qu'un féminisme, qui la voudrait sortir de sa sphère, serait dommageable. Sans compter que ce féminisme-là serait aussi pernicieux à la famille et à la société. Mais il reste vrai que les exigences du mouvement et de la vie modernes font un devoir aux femmes comme aux hommes d'étudier les diverses questions sociales qui les intéressent particulièrement.

Quatre jours ont été consacrés aux séances du congrès. Le premier jour, on s'est occupé des *œuvres de charité* ; le deuxième, des *œuvres d'éducation* ; le troisième, des *questions domestiques* ; et la quatrième, des *œuvres économiques*. Tour à tour, M. l'abbé Dupuis, aumônier de l'œuvre de la Crèche, M. l'abbé Perrier, visiteur général des Ecoles catholiques, et M. l'abbé Henri Gauthier, p. s. s., et aumônier de l'École ménagère, ont apporté aux congrès-

sistes la lumière de leurs conseils et de leur expérience. Les plus distinguées parmi nos femmes d'œuvres ont pris part aux différentes séances du congrès. La nature même des questions portées au programme des discussions établit qu'on a voulu faire œuvre utile et pratique. On avait bien compris, semble-t-il, que le danger de ces sortes de congrès ce serait de n'aboutir qu'à un mouvement de parade.

On a voulu d'abord se mettre sous la garde de Dieu et sous la bénédiction de l'Église. Les congressistes ont assisté dimanche à une messe spéciale, dite dans l'Église de Notre-Dame de Lourdes par M. l'abbé Guilbért, prêtre de Saint-Sulpice, à laquelle M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, a donné le sermon.

Le dimanche soir, à la grande salle du Monument National, en présence d'un auditoire aussi nombreux que choisi, la présidente, Mme Béique, et la secrétaire, Mme Gérin-Lajoie, ont exposé le but général de l'œuvre et l'organisation précise* de la fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Mgr l'archevêque de Montréal et M. le lieutenant-gouverneur de Québec ont pris la parole. Nous publions ci-contre le discours de Mgr Bruchési. Quant à celui de Sir Louis Jetté, nous regrettons de ne pouvoir que le mentionner. Son Excellence ne s'est pas arrêtée à ne faire que de vagues compliments à ces dames ; avec un bel esprit et beaucoup de tact, Sir Louis a soumis des réflexions très utiles, en ce qui concerne, par exemple, la mortalité infantile malheureusement si fréquente dans nos familles canadiennes.

Mgr l'archevêque apportait à l'œuvre du congrès féministe la parole autorisée du pasteur et du directeur des âmes. Ces dames l'ont écoutée, cette parole, avec un respect marqué. Elles aimeront sans doute à en retrouver, dans nos pages, le texte authentique.

DISCOURS DE MGR L'ARCHEVEQUE

A la séance d'ouverture

De la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Madame la présidente,

Excellence, mesdames, messieurs,

DLUSIEURS centaines de dames se pressaient ce matin dans la gracieuse église de Notre-Dame de Lourdes. Après y avoir entendu pieusement la messe, elles firent publiquement par l'entremise d'une de leurs doyennes, la prière suivante que j'aime à vous citer :

« O Marie, vierge bénie entre toutes les femmes, daignez
« jeter sur nous un regard de bonté, et soyez-nous propice.

« Agrérez l'hommage de notre piété filiale et prenez sous votre
« protection l'œuvre que nous inaugurons aujourd'hui pour la
« gloire de votre divin Fils.

« Rendez-nous humbles, charitables, douces, zélées, comme
« vous. Que nous ne nous recherchions en rien nous-mêmes
« et que tous nos actes soient inspirés par le seul amour de
« Dieu et du prochain.

« Faites de nous des femmes dociles à toutes les directions
« de l'Eglise, compatissantes envers les humbles, les délaissés

« et les pauvres, des femmes vraiment chrétiennes, toujours
« fidèles à leur mission dans la famille et la société.

« O Mère puissante et bonne, nous reconnaissons notre fai-
« blesse, soyez pour nous, nous vous en prions, la lumière qui
« dirige et la force qui soutient.

« Nous serons heureuses si nous réussissons à consoler autour
« de nous quelques souffrances, à grouper efficacement de
« nombreuses énergies pour le bien, à faire mieux connaître et
« mieux pratiquer les saintes lois de l'Évangile et à étendre
« dans la mesure de notre pouvoir le règne de Jésus, votre
« Fils ». Ainsi soit-il.

Ce sont ces mêmes dames qui nous ont conviés, ce soir, à la
séance d'ouverture d'un congrès — le premier du genre qui
avait lieu dans le pays — et au cours duquel elles désirent
étudier ensemble les moyens pratiques de réaliser leur hum-
ble projet d'une action plus efficace, d'une influence plus
grande au sein de la famille et dans la société.

Evidemment, nous ne sommes pas en présence de révolu-
tionnaires. Des femmes qui prient ainsi, que la charité chré-
tienne anime, et qui ne veulent travailler que sous la direction
de l'Église, ne sont pas à craindre, et si je suis ici ce soir, c'est
pour dire bien haut que j'approuve leur œuvre et que je la
bénis.

Cette déclaration était peut-être nécessaire pour dissiper
certains doutes, et rassurer des bonnes volontés restées crain-
tives et hésitantes jusqu'à ce jour.

Un plan d'action sociale m'a été soumis il y a quelques mois.
Un peu général au début, il n'a pas tardé à se préciser, à se
définir, à se développer. Il évitait les écueils, il ne se proposait
que le bien. J'y ai vu un beau mouvement, national et reli-
gieux à la fois, une initiative généreuse, une forme de dévoue-
ment adaptée à notre temps ; et j'ai cru qu'il était de mon devoir
d'en prendre la direction.

Il m'a semblé que notre société Saint-Jean-Baptiste se complétait, grâce à cette entreprise nouvelle ; et que ces énergies groupées pour un but louable, étalent autant de voix qui, au sein des classes laborieuses ou souffrantes, dans le domaine de l'art et de la science, allaient redire la belle parole de Jean le Précurseur, parole qui est vraiment la devise de toute vie chrétienne : « Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers ».

Je sais que le féminisme est à l'ordre du jour. Quand on songe aux prétentions qu'il affiche en certains lieux, aux principes qu'il proclame, aux réformes qu'il poursuit, on a assurément raison de le condamner, et pour ma part je n'en voudrais aucunement parmi nous. Nos mères et nos sœurs nous sont apparues jusqu'à présent avec une auréole de bonté, de zèle modeste et de grâce qui nous les fait vénérer autant qu'aimer, et nous ne voudrions pas que cette auréole leur fut ravie. Mais ici il n'y a rien de ce féminisme prétentieux, égalitaire et oublieux, je ne crains pas de l'affirmer, de la véritable grandeur de la femme. Puisque le mot de féminisme a été introduit dans notre langue, je l'accepte, mais je réclame pour lui un sens chrétien, et je demande la permission de le définir ainsi : le zèle de la femme pour toutes les nobles causes dans la sphère que la Providence lui a assignée.

Or, mesdames et messieurs, ce féminisme-là, avez-vous songé qu'il existe déjà au milieu de nous ? Il est à l'œuvre depuis des siècles, et je me demande s'il est au monde un pays, ailleurs que le nôtre, où il produit de plus magnifiques résultats. J'explique ma pensée. Ces milliers de femmes, vos filles ou vos amies qui, à l'âge de vingt ans, ont fait le sacrifice de tout ce qui pouvait les attirer dans le monde, pour se consacrer dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, à l'éducation des enfants, au soin des orphelins, des sourdes-muettes et des aveugles, au soulagement des mala-

des, des pauvres et des vieillards, pourraient-elles faire un plus noble usage de leurs forces, de leur talent, de leur vie, de la tendresse de leur cœur ? Ne sont-elles pas les bienfaitrices par excellence de l'humanité et ne comptent-elles pas, malgré l'obscurité dont elles enveloppent leur admirable dévouement, parmi nos plus pures gloires nationales ? Oui, certes, c'est quand on a pénétré dans ces saintes demeures et qu'on a vu de près l'héroïsme quotidien de ces femmes magnanimes, moissonnées souvent trop jeunes à raison des sacrifices qu'elles s'imposent et de l'activité qu'elles déploient pour relever tant de faiblesses et consoler tant de misères, que l'on comprend qu'il y a un féminisme digne de tout respect : c'est le féminisme qui fait les saintes. Or ces communautés religieuses ont leurs congrès elles aussi : ce sont ces chapitres réguliers, où se discutent les mesures à prendre pour rendre les âmes meilleures et plus ferventes, pour développer l'instruction et la mettre plus en harmonie avec les besoins actuels, pour promouvoir le progrès de toutes les œuvres de charité.

Depuis dix ans, il m'a été donné d'assister plusieurs fois à ces pieuses et intéressantes réunions que je pourrais donner comme un modèle à tous les congrès, et j'en suis toujours sorti rempli d'admiration pour le talent d'observation et d'administration, et pour l'esprit pratique que j'y avais constatés, mais plus encore pour l'abnégation, le désintéressement, la charité sans bornes qui avaient inspiré toutes les décisions et tous les règlements. C'étaient bien là des humbles et des vaillantes, comprenant le prix de la vie et en faisant un holocauste au Seigneur, ne recherchant avec leur sanctification personnelle que la gloire de Dieu et le bonheur véritable d'un monde qu'elles n'ont quitté qu'afin de pouvoir l'aimer et l'aimer davantage.

Je viens, mesdames, de vous présenter un modèle. Ce que font nos congrégations religieuses dans leurs couvents,

leurs écoles, leurs asiles et leurs hôpitaux, vous inspirera pour ce que vous aurez vous-mêmes à faire dans la famille et la société.

N'est-ce pas un programme d'une existence toute de dévouement que vous vous êtes tracé, et le congrès que vous ouvrez aujourd'hui a-t-il un autre but que celui de vous entendre sur les meilleurs moyens de le mettre à exécution ? Ce n'est pas dans vos assemblées que l'on entendra parler de l'émancipation de la femme, de ses droits méconnus, de la part trop obscure qui lui est faite dans la vie, des charges, des fonctions publiques et des professions auxquelles elle devrait être admise aussi bien que l'homme ; non, non, vous laisserez ces déclamations et ces utopies à d'autres, et vous chercherez simplement à vous liguier pour faire le bien dans le champ qui vous convient. Les transformations sociales, quelque nombreuses et variées qu'elles soient, n'entameront pas les principes donnés il y a bien des siècles par l'oracle même de la Sagesse, sur la vraie mission de la femme. Vous connaissez ces paroles admirables et je n'ai pas à vous les citer. Elles se lisent au XXXIme chapitre du Livre des Proverbes et ne sauraient être trop méditées. Ce qui en ressort, c'est que l'action de la femme doit surtout se faire sentir au foyer. C'est comme épouse et comme mère qu'elle doit faire briller les qualités de son cœur, et sa récompense la voici : « Ses fils se sont levés et l'ont proclamée très heureuse, son époux s'est levé et l'a comblée de louanges ».

Que vous fassiez, Mesdames, comme la femme forte dont parle l'Écriture ; que, grâce à votre influence, nos familles canadiennes soient vraiment chrétiennes en toutes choses ; que vous vous entendiez, pour en bannir tout ce qui ne serait pas conforme aux enseignements de l'Évangile ! Voyez-vous les immenses conséquences qui en résulteront pour la société ?

Ce que j'attends donc de votre fédération et de votre congrès,

Mesdames, ce sont avant tout des résolutions sérieuses, pratiques, tendant à faire régner à vos foyers l'esprit de Jésus-Christ. C'est comme une ligue que vous allez former, ligue courageuse, douce, persuasive et sans le moindre respect humain. J'ai entendu un jour Pie IX dire à des femmes françaises venues en pèlerinage à Rome : « Soyez des *apostolasses* dans vos familles ». Cette faute de langage ne compromet-tait en rien son infaillibilité.

Je vous dirai donc à mon tour, soyez des apôtres partout, chez vous d'abord, par la leçon et par l'exemple. Prière du soir en commun à rétablir selon les traditions de nos pères, là où la chose est possible ; prières avant et après les repas ; observation fidèle des lois de l'abstinence ; vigilance incessante sur les enfants, leurs amusements, leurs promenades et leurs visites ; choix scrupuleux des livres, des revues, des journaux qui entreront dans vos demeures, et aussi des statues et des peintures qui orneront vos salons ; voilà autant de points importants sur lesquels vous pourrez vous entendre et vous concerter.

Dans la société, vous avez ces remarquables institutions de bienfaisance auxquelles vous prêterez, s'il est possible, un concours plus assidu et plus efficace encore que par le passé. Mais il y a surtout les jeunes filles qui travaillent dans les manufactures, celles qui gagnent péniblement leur vie, celles qui se cherchent une demeure où elles trouveront la protection dont elles ont besoin, les pauvres enfants délaissés : oh ! que de bien vous pouvez faire à tout ce monde ! Vous pourrez prendre modèle sur les femmes catholiques de France qui ont, dans ces dernières années, créé presque autant de moyens de secours, je pourrais dire, autant d'œuvres distinctes qu'il y a de dangers à prévenir et de misères à soulager.

Si des modes inconvenantes veulent pénétrer chez nous, pourquoi ne les combattriez-vous pas ? Vous serez alors les

apôtres de la modestie chrétienne et quelle fructueuse leçon vous donnerez à la jeunesse ! Et si vous, association des femmes catholiques, vous vous déclarez contre ces toilettes réprouvées autant par le bon goût que par la pudeur, pensez-vous qu'elles pourront devenir en vogue ? Assurément non. Vous ferez la loi, ne l'oubliez pas.

Qu'est-ce que vous n'êtes pas ensuite en état d'accomplir, Mesdames, contre l'intempérance, ce fléau de notre époque, contre la mauvaise littérature qui pénètre au milieu de notre population d'une manière alarmante, et contre les théâtres dangereux. Nous avons eu, vous le savez, des théâtres dangereux qui vous ont fait gémir ; je vous promets qu'ils devront à l'avenir fermer leur portes, « si vous le voulez ».

Je pourrais en dire davantage ; j'en ai dit assez pour vous faire comprendre que c'est là l'action sociale sur laquelle je compte, que j'attends de vous, qui n'a pas existé encore parmi nous et que je remercie la Providence de faire naître à un moment si opportun. Voilà un féminisme bienfaisant que personne n'aura le droit de blâmer : ce sera un apostolat.

Mesdames, mis au courant par moi de votre projet, le Souverain-Pontife a daigné l'approuver et le bénir, et le 24, mai au soir, j'avais le plaisir de recevoir le câblogramme que je vais vous lire :

« Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, Canada.

« Saint-Père bénit de tout cœur dames catholiques de Montréal qui se sont réunies en association pour travailler, d'après les enseignements de l'Église, à fortifier leur action dans la famille et la société ».

Card. MERRY DEL VAL.

Je ne saurais trouver une meilleure parole pour terminer ce discours.

ORDINATIONS

Le vendredi, 24 mai, dans la chapelle du séminaire de Philosophie, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a conféré la tonsure à messieurs :

Pour le diocèse de Montréal : F.-J. McGue, A.-J. Lepage, A.-A. Delorme, A.-J. Guilbert, J.-A. Guimond, A.-J. Langevin, O. Roland, R. Allard, M. Barbeau, A. Beauchamp, J. Fortin, R. Langevin ;

Pour le diocèse de Providence : D. Lussier, W. Ferry, B. O'Brien, J. McLaughlin ;

Pour le diocèse de Manchester : A.-P. Boire, W. Carleton, E. Durette, J.-N. Gilbert ;

Pour le diocèse d'Hamilton : G.-L. Cassidy, A.-A. Capps, F.-J. Hinchey, P.-J. Padden ;

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : G.-A. Hamel, O.-J. Belval, H.-Z. Péloquin, G.-I. Spénard ;

Pour le diocèse de Kingston : E.-J. DeBeaupré ;

Pour le diocèse de Hartford : D.-F. Moran, J. Kennedy ;

Pour le diocèse de Pembroke : H.-D. Brosseau, J.-N. George, T.-J. Sloan, A. Reynolds ;

Pour le diocèse de London : D.-L. Brisson, C.-F. Nagle, E.-L. Tierney ;

Pour le diocèse d'Halifax : A.-R. Donahoe ;

Pour le diocèse de Valleyfield : H.-J. Faubert ;

Pour le diocèse de Springfield : E.-J. LaRoche, J.-F. Miron ;

Pour le diocèse de Toronto : S.-M. McGrath ;

Pour le diocèse de Fargo : J.-O. Plante ;

Pour le diocèse de Portland : J. Finn ;

Pour le diocèse d'Ogdensburg : J. Bent ;

Pour le diocèse de Kingston : L. Corrigan ;

Pour le diocèse d'Albany : L. Guérin ;

Pour le diocèse d'Alexandria : C. Fawcett ;

Pour le diocèse des Trois-Rivières : F.-X. Lacoursière.

Samedi, le 25 mai, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési a fait dans la cathédrale les ordinations suivantes :

Tonsurés

Pour la Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie :
FF. F. Lucas, M. Gregory.

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : MM. H.-J. Lachapelle, M.-J. Lacombe, W.-E. McDonagh, A.-J. Paré, R.-J. William, C.-J. Beaudin, E.-J. Bouchard, A.-J. Deschênes, A.-J. Fugère, H.-I. Leclerc, A. J. Sicari, A.-J. Viau, E.-J. Lambert ;

Pour le diocèse d'Alexandria : M. A.-L. McDonald ;

Pour le diocèse de Boston : M. H.-L. Scott ;

Pour le diocèse de Burlington : MM. J.-M. Kennedy, E.-E. Marion ;

Pour le diocèse de Grand Rapids : M. F.-I. Vogt ;

Pour le diocèse de Hartford : M. J.-T. McDonald ;

Pour le diocèse de Joliette : MM. W.-J. Fernet, H.-J. Lamarche, O.-E. Béliveau ;

Pour le diocèse de London : MM. L.-P. Lowry, W.-J. Kelly, D.-J. O'Connor ;

Pour le diocèse de Manchester : MM. J.-T. Crowley, D.-S. Duffy, J.-M. Brewin, I.-A. Janelle, F.-J. Happy ;

Pour le diocèse de Nesqually : M. J.-J. McDonnell ;

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. G.-J. Rock ;

Pour le diocèse d'Ottawa : MM. R. Gascon, P. Jubinville, H. Laniel ;

Pour le diocèse de Pembroke : M. Z. Lorrain ;

Pour le diocèse de Portland : M. P.-J. Boivin ;

Pour le diocèse de Providence : MM. J.-L. Cooney, A.-J. Dubeau, D.-F. Fullam ;

Pour le diocèse du Sault Sainte-Marie : M. L.-P. Thériault ;

Pour le diocèse de Springfield : MM. H.-J. Gélinau, A. Krzywda, J.-R. McCarthy ;

Pour le diocèse de Sherbrooke : M. H.-J. Boulay ;

Pour le diocèse de Toronto : M. W.-A. Egan.

Pour la Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie :
FF. F. Lucas et M. Trigory.

Sous-diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. S.-L. Morin, A.-J. Prud'homme,
G. Sanche ;

Pour le diocèse d'Albany : M. J.-B. Lefebvre ;

Pour le diocèse de Burlington : MM. E.-C. Fontaine, P.-E. Boivin ;

Pour le diocèse de Hartford : M. T.-P. Mooney ;

Pour le diocèse de Joliette : MM. A.-J. Forest, E.-J. Lachapelle,
L.-J. Beaudry ;

Pour le diocèse de Kingston : MM. R.-S. Halligan, V.-J. Meagher,
J.-A. Rowell ;

Pour le diocèse de Manchester : MM. J.-S. Buckley, J.-W.
Siiney ;

Pour le diocèse d'Orégon : M. C.-W. Raymond ;

Pour le diocèse d'Ottawa : M. J.-B. Hébert ;

Pour le diocèse de Pembroke : MM. W.-H. Dooner, J. Harrington ;

Pour le diocèse de Portland : M. M.-J. Kenely ;

Pour le diocèse de Providence : MM. F.-E. Duffy, J.-P. Kelly,
P. S. Canning, M.-L. Ryan ;

Pour le diocèse de Sherbrooke : M. E.-O. Blanchard ;

Pour le diocèse de Springfield : M. M.-C. Carey ;

Pour le diocèse de Toronto : M. G.-M. Kernahan ;

Pour la Congrégation de Sainte-Croix : F. Thomas Kellett ;

Pour la Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie :
FF. Guillaume-Jean-Marie, Georges Ledoux et Alain Lequellec.

Diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. V.-H. Robert, C.-C. Ber-
thiaume, C.-J. Boyer, E. Dubois, A. Forget, H.-G. Lecompte ;

Pour le diocèse d'Albany : M. E.-C. Perrin ;

Pour le diocèse d'Alton : M. A.-M. Hohl ;

- Pour le diocèse d'Antigonish : M. M. Gillis ;*
Pour le diocèse de Burlington : M. G.-E. L'Ecuyer ;
Pour le diocèse de Grand Rapids : M. A.-C. Szastakowski ;
Pour le diocèse de Joliette : MM. J.-F. Cloutier, C.-J. Fafard,
M.-C. Leprohon ;
Pour le diocèse de London : MM. J.-J. Hogan, H.-N. Robert ;
Pour le diocèse de Manchester : M. J.-P. Moran ;
Pour le diocèse d'Ottawa : M. V.-J. Bouchard ;
Pour le diocèse de Providence : M. E.-A. Welch ;
Pour le diocèse de Rimouski : M. J.-A. Saint-Laurent ;
Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. C.-E. Bourque, J.-L.
Charbonneau, P.-H. Deeranleau, H.-J. Gaudet, F.-A. Laroche,
R.-J. Martin ;
Pour le diocèse de Toronto : M. T.-J. Redmond ;
Pour le diocèse de Valleyfield : M. E. Léger.
Pour les clercs de Saint-Viateur : F. Joseph Dumas ;
Pour la Congrégation de Sainte-Croix : F. J.-B. Hamon.

Prêtres

- Pour le diocèse de Montréal : MM. T.-G. Lessard, A.-J. Boileau,*
E. Gagnon ;
Pour le diocèse de Joliette : M. H.-J. Désy ;
Pour l'ordre des Frères-Mineurs : F. Jean Deguire ;
Pour l'ordre des Cisterciens : F. Léopold Ortiz.

Dimanche, le 26 mai, Sa Grandeur Mgr Zotique Racicot, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait dans la cathédrale les ordinations suivantes :

Sous-diacre

- Pour le diocèse de Boston : M. Henri Scott ;*

Diacres

- Pour la Congrégation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie :*
FF. Guillaume Jean-Marie, Georges Ledoux et Alain Lequellec.